



Le prix unique du livre crée un dangereux précédent

Le 6 janvier, le **Comité contre le prix unique du livre** a donné le coup d'envoi de la campagne de votations. Le projet manque sa cible – la promotion du bien culturel qu'est le livre – et comporte des inconvénients de taille pour les lecteurs. Une vaste alliance combat ce diktat étatique sur les prix. Aux yeux d'economiesuisse, l'instauration d'un nouveau cartel sur le prix du livre constituerait une erreur au regard des principes économiques et créerait un dangereux précédent.

Le 11 mars 2012, les citoyens se prononceront sur la réintroduction du prix unique du livre. Un **dossierpolitique** expose ses arguments de manière détaillée). Le commerce du livre se porte bien et une réglementation étatique n'est pas nécessaire. La réintroduction du prix unique du livre serait contraire à la politique de concurrence, dans la mesure où elle constituerait un retour à l'époque des cartels. Ce serait un pas dangereux en direction de l'économie planifiée et un précédent problématique au détriment de la concurrence.

La loi manque les objectifs fixés Le livre est un bien culturel précieux, cela va sans dire. C'est pourquoi la loi se fonde sur l'article relatif à la promotion de la culture. Il est difficile d'imaginer comment un auteur suisse pourrait profiter de la marge supérieure encaissée par un éditeur étranger. En Suisse, le livre est déjà promu de diverses manières. Un diktat sur les prix ne servirait à rien. Au contraire, la promotion directe du livre serait plus efficace et elle aurait moins d'effets secondaires néfastes.

L'argument du maintien des structures, le deuxième pilier de la loi, est également trompeur. Les principaux bénéficiaires d'un cartel seraient au final toujours les grands acteurs de ce marché, dans le cas des livres, les grandes maisons d'édition et les diffuseurs, souvent étrangers. Au final, ce serait eux qui

bénéficieraient de la réintroduction du prix unique et non les petites et si sympathiques librairies de quartier auxquelles cette mesure n'apportera pas grand-chose. Celles-ci subiraient au contraire des restrictions avec les réglementations supplémentaires et devraient renoncer à des stratégies en matière de prix innovantes. L'expérience montre que des tentatives de cimenter des structures sont vouées à l'échec. Soit les marges prescrites pour les grandes chaînes sont excessives, soit elles sont insuffisantes pour les petites librairies.

Dans le domaine du commerce du livre, la vraie concurrence vient du livre électronique. Or celui-ci n'est pas concerné par le prix unique du livre et se trouve donc davantage promu. Avec ou sans prix unique du livre, le commerce du livre, à l'instar d'autres branches, se trouve en pleine mutation. Des prix cartellaires induisent non seulement des distorsions de concurrence, ils accroissent aussi la bureaucratie. Les lecteurs paient davantage alors qu'ils bénéficient d'une offre moins innovante. Enfin, il importe de renforcer la surveillance des prix afin d'éviter les abus.